

# Face aux cyberattaques, «le canton de Vaud ne peut pas faire beaucoup plus», avertit Nuria Gorrite (3)

## Technologie

Abonné

La conseillère d'Etat vaudoise veut accroître la prévention et envisage de renforcer le Centre cantonal de cybersécurité. Mais cela aura un coût financier, avance Nuria Gorrite



[Nuria Gorrite.](#) — © [keystone-sda.ch](#), [Keystone](#)



[Anouch Seydtaghia](#)

Publié mercredi 12 janvier 2022 à 18:42

Modifié mercredi 12 janvier 2022 à 18:42

Qu'ont fait les autorités vaudoises depuis les révélations sur l'ampleur du piratage de la commune de Rolle en août 2021? Nuria Gorrite, conseillère d'Etat vaudoise chargée du Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH), répond à nos questions.

**Lire aussi, notre dossier du jour:** [Que devraient faire les autorités suisses face au fléau des cyberattaques?](#)

**Le Temps: Ces dernières semaines, plusieurs entreprises basées dans le canton de Vaud ont été piratées, telles Matisa et DBS Group. Sont-elles livrées à elles-mêmes?**

**Nuria Gorrite:** Non. Récemment, une étude locale a montré que de nombreuses entreprises accusaient un important retard dans les compétences numériques. Leurs systèmes informatiques étaient obsolètes, mal entretenus et les employés n'étaient pas suffisamment bien formés. Avec la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, nous avons mis au point une application pour sensibiliser les entreprises à ces problèmes. Mais, clairement, une app n'est pas suffisante. La médiatisation des attaques est utile pour prendre conscience des dangers des cyberattaques. Mais il faut faire davantage.

**Du coup, est-ce à l'Etat d'en faire plus?**

L'Etat ne peut pas tout faire, notamment il ne peut pas prendre le contrôle des données des entreprises ou des communes pour les protéger. Par contre, nous avons développé des modules de formation et de prévention, que nous mettons à leur disposition, permettant de réduire certains risques. Ce sont des éléments importants pour diminuer l'exposition des entreprises et des communes. Nous sommes également en appui en cas de crise, pour des interventions urgentes. Mais juridiquement et matériellement, le canton ne peut pas faire beaucoup plus.

**Depuis le piratage de Rolle, il n'y a donc eu qu'une réflexion sur des formations de prévention?**

L'attaque de Rolle a mis en évidence l'exposition de certaines communes au piratage et leur manque de préparation à ce risque. Dans le cas des attaques de Rolle et Montreux, les experts cantonaux sont intervenus sur place en urgence pour aider au rétablissement du fonctionnement informatique, protéger les systèmes et assister dans la gestion de crise. Le 11 novembre dernier, le canton a rencontré les faïtières des communes pour leur proposer un catalogue d'interventions possibles en cas d'attaques, une liste des bonnes pratiques, des formations pour leur personnel et la mise à jour de l'application précitée pour correspondre à leurs besoins. En outre, nous avons évoqué avec elles la possibilité de constituer ensemble un groupe d'intervention rapide conjoint pour faire face, le cas échéant, à de nouvelles attaques. Le travail se poursuit avec elles pour définir leurs besoins.

**Lire aussi:** [Les données de l'administration vaudoise ne sont pas assez protégées](#)

**Aujourd'hui, le Centre cantonal de cybersécurité est doté de cinq personnes. N'est-ce pas totalement insuffisant pour assister les communes?**

Ce centre a pour mission de protéger les systèmes et les données de l'Etat, pas ceux des communes. Il est intervenu en urgence auprès des communes, mais s'il devait voir ses missions étendues de manière pérenne, il faudrait le renforcer et trouver les financements nécessaires à ces missions élargies. Cette discussion est en cours entre l'Etat et les faïtières communales, qui devront se déterminer sur l'option qu'elles préfèrent: confier cette mission à l'Etat, se regrouper et mettre leurs ressources en commun, ou passer par un prestataire privé.

**Lors de cyberattaques, communes et entreprises font très souvent appel à des entreprises privées de sécurité. Est-ce que cela ne devrait pas être le rôle de l'Etat?**

Pas nécessairement. La discussion quant à l'ampleur de l'intervention attendue du canton par les communes est en cours. Cela étant, le canton travaille aussi très bien avec des entreprises privées de cybersécurité, depuis des années. Chaque entité est naturellement responsable de ses propres

données et d'en assurer la sécurité. Mais une collaboration, un partage des expertises et une mutualisation des forces – sur le plan de la sensibilisation, de la prévention et en cas d'intervention d'urgence – est parfaitement envisageable.